



L'Association pour la Mémoire des Enfants Cachés et des Justes a été fondée en 2010 au Chambon-sur-Lignon par Prosper Amouyal avec le soutien de Simone Veil, présidente d'honneur. Elle a pour objectif de transmettre aux jeunes générations l'histoire exceptionnelle des villages du Plateau pendant la Seconde Guerre mondiale, en participant au développement du lieu de mémoire, inauguré en juin 2013, à côté de la plaque commémorative.

Reconnue d'Intérêt général, elle recueille des dons, déductibles des impôts. Les dons sont affectés à des projets culturels et pédagogiques, des publications.

BULLETIN DE SOUTIEN

Pour participer au développement du *Lieu de mémoire au Chambon-sur-Lignon* et transmettre aux jeunes générations, l'histoire des *Justes* pendant la Seconde guerre mondiale, adressez vos dons à l'*Association pour la Mémoire des Enfants Cachés et des Justes*.

Je souhaite effectuer un don de :

50 € 100 € Autre montant €

Je souhaite devenir membre bienfaiteur€
(don à partir de 500 €)

Je souhaite devenir membre mécène €
(don à partir de 1000 €)

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

.....

Téléphone

Email

Chèque (à l'ordre de l'AMECJ) ou virement bancaire

FR76 1450 6047 2072 8172 7236 487 BIC : AGRIFRPP845

Je souhaite un reçu fiscal :

CGI art. 200 (déduire 66% du don, plafonnée à 20%
du revenu imposable)

CGI art. 238 bis (déduire 60% du don, plafonné à
0,5% du CA)

Association Loi 1901 (J.O. du 17 mai 2010)

N° SIREN 529 103 269 – N° SIRET 529 103 269 000 13